



COMITE SYNDICAL

du VENDREDI 29 MAI 1995

PRESENTS OU REPRESENTES :

M. Charles GINESY, Président du Conseil Général des A.M.,
Mlle Pierrette BELLON, Conseiller Général, Maire de SAINT-AUBAN,
M. André-Charles BLANC, Conseiller Général,
M. Roger DUHALDE, Conseiller Général, Maire de MOUGINS,
M. Pierre FOUQUES, Conseiller Général,
M. Jean-Pierre LELEUX, Conseiller Général,
M. Gilbert MARY, Conseiller Général, Conseiller Régional,
M. Jean-Pierre MASCARELLI, Conseiller Général, Maire de BOUYON,
M. Pierre-Guy MORANI, Conseiller Général, Maire de GILETTE
M. Paul OLLIE, Conseiller Général,
M. Henri PRICCO, Conseiller Général,
M. Jean THAON, Conseiller Général, Maire de LANTOSQUE,
M. Robert VELAY, Conseiller Général,
M. Robert VIAL, Conseiller Général,
Mme Josette AUVARO, Maire de SAINT SAUVEUR SUR TINEE
Mme Colette BOURRIER-RAYNAUD, Maire de VILLARS SUR VAR,
M. Pierre JABOULET, Maire de CARROS,
M. Gilbert LAUGIER, Maire de PUGET THENIERS,
M. Joseph BALDINI, Adjoint au Maire de ROQUESTERON,
M. Georges BARBIER, Adjoint au Maire de VALBERG,
M. Jean-Pierre BOUIGES, Conseiller Municipal de COURSEGOULES,
M. Edmond CLARY, Conseiller Municipal d'ISOLA,
M. Michel DE LORENZO, Adjoint spécial au Maire de THORENC,
Mme Danièle GASTALDI, Conseiller Municipal de VALDEBLORE,
Mme Michèle PECQUEUR, Conseiller Municipal de ST VALLIER DE THIEY
Mme Francine SOMARIA, Adjoint au Maire de GILETTE,
M. Jacky TOSELLO, Conseiller Municipal de TENDE.

ASSISTAIENT A LA REUNION DU COMITE :

M. Jacques BESSON, Payeur Départemental,
M. Hubert TASSY, Délégué Départemental à la Musique et la Danse,
M. Roger BRUN, Directeur Général de l'Ecole Départementale de
Musique des Alpes-Maritimes,
M. Claude VANDAMME, Directeur Pédagogique Adjoint de l'E.D.M.A.M.
Mme Jeannine OTTO-BRUC, Chargée de Mission de l'E.D.M.A.M.



Avenue Paul Montel, cité des Moulins, bât. 38, esc. 48 - 06200 NICE
Tél. : 93 83 60 40

BREIL-SUR-ROYA / CARROS / CLANS / COURSEGOULES / GILETTE / GUILLAUMES / ISOLA / LANTOSQUE / PUGET-THENIERS

ROQUEBILLIERE / ROQUESTERON / ST-CEZAIRE-SUR-SIAGNE / ST-ETIENNE-DE-TINEE

F-MARTIN-VESUBIE / ST-SAUVEUR-SUR-TINEE / ST-VALLIER-DE-THIEY / SOSPEL / TENDE / THORENC / VALBERG / VALDEBLORE / VILLARS-SUR-VAR

PERSONNALITES EXCUSEES :

M. LORENZI, Conseiller Général, Maire de SOSPEL,
M. BONNET, Conseiller Municipal de SOSPEL.

ORDRE DU JOUR :

- 1/ - Compte de Gestion 1994 du Comptable
- 2/ - Compte Administratif 1994
- 3/ - Budget Supplémentaire 1995 du Syndicat
- 4/ - Adhésion de nouveaux membres
- 5/ - Questions Orales
- 6/ - Questions Diverses

o-o-o-o-o-o

Monsieur Jean THAON, 1er Vice-Président du Syndicat Mixte, représentant le Président, Charles GINESY, ouvre la séance.

1/ - Compte de Gestion 1994 du Comptable

Monsieur BESSON, Payeur Départemental, donne lecture du compte de gestion. Les chiffres sont en accord avec ceux du Compte Administratif du Syndicat. Il signale que les pièces justificatives sont à disposition des membres du comité et se retire pour le vote.

ADOpte A L'UNANIMITE

2/ - Compte Administratif 1994 :

INVESTISSEMENT :	Recettes	353 419.28 F
	Dépenses	73 977.29 F
	Excédent :	<u>279 441.99 F</u>
FONCTIONNEMENT :	Recettes	6 494 519.95 F
	Dépenses	6 155 367.54 F
	Excédent :	<u>339 152.41 F</u>

EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : 618 594.40 F

ADOpte A L'UNANIMITE

3/ - Budget supplémentaire 1995 du Syndicat

M. BRUN donne lecture du budget supplémentaire 1995 équilibré en dépenses et en recettes pour un total de 540 000 F.

INVESTISSEMENT : Recettes	370 000 000 F
Dépenses	370 000 000 F
FONCTIONNEMENT : Recettes	170 000 000 F
Dépenses	170 000 000 F

ADOPTE A L'UNANIMITE

4/ - Adhésion de nouveaux membres :

M. BRUN informe les membres du Comité qu'il a été consulté par la commune de CABRIS et le SIVOM de la Blanquière (LEVENS, TOURETTE LEVENS, SAINT ANDRE, FALICON). Ces communes souhaitent adhérer au Syndicat Mixte et devenir centres d'enseignement de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes.

M. BRUN explique la procédure aux membres du Comité, un avis de principe leur étant demandé afin d'engager la mise en oeuvre de la procédure après le renouvellement des conseils municipaux.

Les membres du Comité préfèrent que les demandes soient présentées directement par les communes et demandent qu'une évaluation des dépenses soient réalisée.

M. THAON propose d'interroger au préalable le Conseil Général après cette étude.

En ce qui concerne CABRIS, les membres sont d'accord sur le principe sous réserve du paiement des dettes de cette commune. Pour information, de nombreux élèves de CABRIS suivent déjà les cours de musique de l'Ecole Départementale à SAINT VALLIER DE THIEY.

5/ - Questions Orales : NEANT

6/ - Questions Diverses :

M. MORANI, Conseiller Général, Maire de GILETTE demande au Président pour quelle raison la réunion de commission sur l'évolution de la participation communale, prévue au dernier comité, ne s'est pas tenue.

M. BRUN, Directeur Général, indique qu'il ne lui a pas été possible de constituer le dossier pour cette réunion ainsi que de mettre en forme le bilan des dix années de l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes.

M. TASSY, Délégué Départementale à la Musique et à la Danse, informe les membres du Comité de la projection en avant première d'un film qui a reçu le prix Cannes Jeunesse où l'Ecole Départementale de Musique des Alpes-Maritimes est citée au générique. Il s'agit de "Mondo" de Tony GATLIF (KG Production) d'après une nouvelle de Le Clezio où participent élèves et professeurs de l'Ecole Départementale. Il s'interroge dans quelle mesure ce film peut-être loué de façon à ce qu'il soit diffusé dans les centres d'enseignement, sa sortie dans les salles étant prévue au mois de septembre prochain.

M. THAON, pense qu'il s'agit d'une bonne initiative et propose de se renseigner par le biais de l'ODAC.

M. BARBIER, Adjoint au Maire de PEONE-VALBERG, demande quelles sont les communes débitrices. M. BESSON, Payeur Départemental, les cite et signale son intention de demander le mandatement d'office sous couvert du Préfet.

M. BOUGES, Conseiller Municipal de COURSEGOULES, demande ce que l'Ecole fait des instruments réformés. Les instruments sont rachetés par les élèves au bout de 4 ou 5 ans. Dans le cas des pianos d'études, ils pourront servir à l'accompagnement pour les cours de formation musicale par exemple.

M. BRUN nous fait part de l'excellent taux de réussite aux examens de fin de cycle pour l'année scolaire 1994-1995.

Il diffuse le planning des auditions de fin d'année, appelées contrôles pédagogiques en cette période d'élection municipale. Il présente également la liste des écoles ayant bénéficié d'interventions musicales pour cette année scolaire.

M. THAON souhaite réunir l'ensemble du personnel enseignant de l'Ecole Départementale de Musique afin de connaître leur sentiment par rapport à leurs activités sur le terrain.

Il signale les bons échos qu'il a des enseignements. Les dernières manifestations musicales comme "la Vésubie en Volée" par exemple, le prouvent.

D'autre part, il félicite les professeurs et toute l'équipe. Si de nouvelles communes souhaitent adhérer au Syndicat, c'est un signe.

Il remercie également Monsieur le Payeur Départemental pour sa bonne gestion.

Aucune question nouvelle n'ayant été soulevée, Monsieur THAON clos la séance à 18 h 30.

Le 1er Vice-Président,
Jean THAON

